

Modalités de certification du Titre Professionnel ECSR

Modalités d'évaluation	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Questionnaire Professionnel	Connaissances réglementaires et toutes celles en rapport avec	45 minutes	L'épreuve se passe en collectif, en même temps pour tous les candidats de la session.
Mise en situation Professionnelle Activité 1 Titre Pro ECSR	- Construction d'une séance de formation individuelle et collective - Capacité d'évaluation des élèves, que ce soit en phase Diagnostique ou en phase finale. - Capacité de repérage des difficultés des Elèves et remédiation - Capacité d'analyse de l'environnement routier et de ses problématiques	120 minutes	2 évaluations indépendantes constituent la mise en situation professionnelle : - Une animation collective de formation à la sécurité routière, comportant une phase de préparation de 20 minutes et une phase d'animation de 40 minutes. L'auditoire est constitué de 4 élèves conducteurs qui ne sont pas en formation avec le candidat. Le candidat ne dispose que du code de la route, version officielle, pour préparer et animer la séance. - Une animation individuelle de formation à la conduite. Le candidat dispense une leçon de conduite sur un véhicule école, à un apprenti conducteur qui n'est pas en formation avec le candidat, pendant 1 heure.
Entretien technique	Capacité à l'auto-inspection et à la remise en question, en relation avec toutes les compétences de la mise en situation professionnelle	60 minutes	L'entretien a lieu après la mise en situation professionnelle. Le candidat est questionné sur les choix pédagogiques lors des deux épreuves de mise en situation professionnelle. Il doit répondre aux questions posées par le jury sur sa prestation lors des séances d'animation individuelle et collective, sur ses connaissances en matière de réglementation de la sécurité routière ; il doit être en mesure de montrer ses compétences en matière d'encadrement d'un tiers dans une situation d'apprentissage.
Questionnement à partir d'une production	Capacité d'analyse d'une demande de prestation de sensibilisation - Animation d'une action de Sensibilisation dans les domaines didactiques suivants : sécurité routière, Respect des usagers, respect de l'environnement - Capacité d'analyse de ses pratiques	60 minutes répartie en 3 temps de 30 minutes chacun	Le candidat présente à l'aide d'un support numérisé projetable, une action de sensibilisation à la sécurité routière qu'il a orchestrée, de la préparation à l'animation, lors d'une période de stage en entreprise. (30 minutes). Il répond ensuite aux questions du jury sur sa présentation orale et sur le document d'analyse d'une action de sensibilisation.
Entretien final	Entretien Final	30 minutes	Le jury échange avec le candidat sur le dossier professionnel présenté. L'entretien porte principalement sur la représentation que se fait le candidat du métier d'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière.